

Schuttrange, le 16 juillet 2025

AVIS D'URBANISME

Il est porté à la connaissance du public que

le dossier du projet d'aménagement particulier nouveau quartier « In der Acht Nord », élaboré par le bureau d'architecture et d'urbanisme LARUADE de Luxembourg au nom et pour compte de la société anonyme FELINO, ayant siège à Schuttrange, concernant des terrains inscrits au cadastre de la commune de Schuttrange, section « A » de Schuttrange, sous les numéros 46/4886, 46/3886, 46/4888, 46/4711, 46/4712, 46/4713, 48/3835 (en partie) et 56/4891

est déposé pendant 30 jours à la maison communale (2, Place de l'Église, L-5367 Schuttrange) et sur le site internet www.schuttrange.lu où le public pourra en prendre connaissance conformément aux dispositions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Endéans les premiers trois jours de la publication à la maison communale, le dépôt est encore publié dans au moins quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg.

Dans le délai de trente jours de la publication du dépôt du projet dans les quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg, soit du 18 juillet 2025 jusqu'au 18 août 2025 inclus, les observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit par les personnes intéressées au collège des bourgmestre et échevins, adresse pré mentionnée.

Schuttrange, date qu'en tête.

Pour le collège des bourgmestre et échevins



Claude MARSON
bourgmestre



c. s. Alain DOHN
secrétaire communal